



CSEC du 3 février 2021

Intervention de la CGT Pôle emploi suite au drame de Valence

C'est avec effroi que la CGT Pôle emploi a appris l'assassinat de notre collègue Patricia Pasquion de l'agence de Valence ce 28 janvier et nos premières pensées ont été pour sa famille, ses enfants, ses collègues.

Cet assassinat a été et est toujours un électrochoc pour l'ensemble des agents de Pôle emploi quels que soient leur métier, leur catégorie socio-professionnelle ou leur lieu d'exercice.

Personne ne doit mourir au travail.

Pour une grande partie d'entre nous qui exerçons notre métier auprès des usagers, cette tragédie nous a fait revivre des moments conflictuels rencontrés dans l'exercice de nos missions.

Ce drame aurait pu avoir lieu dans n'importe quelle agence Pôle emploi et seule la justice est à même d'en apprécier les circonstances.

Néanmoins, cet événement tragique ne peut pas faire oublier les nombreuses alertes que nous avons faites dans cette instance et dans d'autres sur les tensions avec les usagers qui se multiplient.

La crise sociale et économique va accroître le nombre de travailleurs privés d'emploi, la précarité et la misère sociale. La crise sanitaire et sa gestion catastrophique ont déjà fait plusieurs dizaines de milliers de morts sur notre territoire. Elles se traduisent aussi par une augmentation des déséquilibres psychiques et une dégradation de la santé mentale de nos concitoyens.

Dans ce contexte, la réponse sécuritaire conjoncturelle ne peut être la seule solution.

Ce même Jeudi 28 janvier, la CPAM Désiré Clary de Marseille a été envahie par des allocataires en colère, des agents ont été molestés et le vigile est aujourd'hui à l'hôpital.

Pour la CGT Pôle emploi, des mesures fortes s'imposent pour assurer la survie, non pas de cette économie, mais **des hommes et des femmes durement touchés par la crise sociale, économique et sanitaire**. L'annulation de la contre-réforme de l'Assurance Chômage à venir s'impose tout comme la prolongation des droits pour tous au-delà du mois de février. Les privés d'emploi doivent pouvoir bénéficier d'une allocation permettant de vivre dignement.

Au sein de Pôle emploi, la mise à distance - le tout numérique- les réponses différées participent à accroître les tensions entre usagers et conseillers. Pour la CGT Pôle emploi, il est inadmissible que des travailleurs précaires de Pôle emploi (en Service Civique ou en CDD) soient en première ligne, nous exigeons leur titularisation ainsi que :

- La mise en place d'équipes mobiles d'agents qualifiés qui pourrait répondre aux besoins de renforts des équipes d'accueil sur certains sites ;
- Le retour à une réception sur le flux, dans un bureau et avec du personnel formé pour traiter des dossiers compliqués ou litigieux ;
- L'arrêt du Contrôle de Recherche d'Emploi et d'une Gestion de la Liste punitive ;
- La suspension du déploiement de tous les projets en cours pour alléger la charge mentale et physique de tous les personnels.

Il ne suffit pas de déclarer aux équipes d'encadrement que vous les avez compris : il faut des actes ! ils n'en peuvent plus.

Pour la CGT Pôle emploi, une nouvelle offre de service doit être mise en place au service des besoins des usagers pour les accompagner vers un retour à l'emploi en fonction de leur qualification et leur choix.

Dans cet objectif, les moyens humains et financiers sont nécessaires pour l'ensemble des services publics et les organismes de protections sociales.